

Création d'activité professionnelle en milieu rural :

Accompagnement et partage d'expérience

Que proposons-nous ?

- ↳ Créer des dynamiques locales ayant pour vocation de **soutenir et accompagner les femmes qui souhaitent créer une activité en milieu rural**.
Tous les types de projets sont concernés quel que soit leur domaine d'activité - agriculture, commerce, artisanat, services - et leur stade d'avancement : projet en réflexion, en préparation, en démarrage.

Qui sommes-nous ?

- ↳ **FDCIVAM31 et CIVAM Semailles (82)** : Associations loi 1901, nous appartenons au réseau national CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural. Nos valeurs sont celles de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.
- ↳ **Égalitère** : Scop qui développe une ingénierie de la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes et propose conseil, formation, conception d'outils méthodologiques et ateliers d'échanges de pratiques professionnelles, pour la prise en compte et la mise en œuvre de l'égalité.

Où cela se passe-t-il ?

- ↳ Dans les zones rurales des départements 31,82, 46 et communes limitrophes.

Qui est concerné ? les femmes du milieu rural

- ↳ qui souhaitent être **accompagnées et/ou conseillées dans la mise en œuvre de leur projet**.
- ↳ qui ont déjà réalisé **un parcours de création d'activité**, achevé ou pas, et qui souhaitent **partager leur expérience** au sein d'un groupe, ou en binôme avec une porteuse de projet.

Notre feuille de route :

- **Automne 2015** : Identifier et rencontrer individuellement des porteuses de projet d'une part et des créatrices d'activité d'autre part. En fonction de leur répartition géographique, préciser les contours de 3 territoires d'intervention.
- **Nov 2015-déc 2015** : Proposer au moins 2 visites d'entreprises créées par des femmes, ainsi qu'une première rencontre des personnes motivées par l'action pour chaque territoire d'intervention.
- **Janv-juin 2016** : Engager une dynamique collective d'aide aux porteuses de projet sous diverses formes opérationnelles : création de binômes marraine-filleule ; rencontres régulières de petits groupes par activité thématique, accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre des projets individuels...

Si vous connaissez des femmes porteuses de projet ou susceptibles de partager une expérience de création d'activité (qu'elle soit réussie ou pas !) merci de nous contacter :



Jean-Luc FAVREAU, animateur FDCIVAM 31 (département 31)

☎ 05 61 97 53 41 @ contact@civam31.org

Hélène BOURY, animatrice CIVAM Semailles (départements 82 et 46)

☎ 06 35 90 43 24 @ helene.boury82@orange.fr

Janluc BASTOS et Josy GAILLOCHET ÉGALITÉRE

☎ 05 34 46 51 70 - 06 80 56 98 38 @ egalitere@free.fr

Je suis porteuse de projet, que peuvent m'apporter les CIVAM et la coopérative Egalitère ?

- 1- Des visites de structures déjà opérationnelles, pour bénéficier du partage d'expérience de femmes qui souhaitent témoigner de leur parcours personnel de création d'activité
 - ↳ Pour confronter son propre projet à la réalité du terrain.
 - ↳ Pour s'inspirer du cheminement de celles qui ont rencontré les mêmes difficultés que soi.
- 2- Des rencontres thématiques et échanges avec d'autres porteuses de projet et des créatrices d'activité
 - ↳ Pour mutualiser les idées et les acquis de chacune.
 - ↳ Pour s'appuyer sur la force d'un collectif et ne pas se trouver seule face aux difficultés.
 - ↳ Lorsque c'est possible, pour créer des binômes marraine-porteuse de projet qui permettront un accompagnement dans la durée.
- 3- Un accompagnement et des outils pour vous aider à identifier les forces et faiblesses de votre projet
 - ↳ Pour vous mettre en relation avec des personnes ciblées de notre réseau qui seront en mesure de répondre à un besoin spécifique.
 - ↳ Pour préciser vos éventuels besoins en formation et trouver des solutions adaptées.
- 4- Une information sur le choix du statut de votre future structure et sur ses implications

Pourquoi cette action dédiée aux femmes du milieu rural...et qui concerne aussi les hommes !?

La situation de l'emploi en milieu rural est peu favorable aux femmes :

- ✓ Les temps partiels subis et les contrats précaires touchent plus souvent les femmes rurales que celles du milieu urbain ou que les hommes ruraux.
- ✓ Les femmes travaillent moins souvent dans leur commune rurale de résidence que les hommes.

Des inégalités perdurent entre femmes et hommes, notamment dans la création d'activité :

- Entre 1985 et 2015, la place des femmes dans la création d'entreprise a progressé difficilement de 5 points, passant de 25 à 30 %.
- L'accès à la formation, au conseil via les réseaux professionnels, au financement, au foncier reste plus difficile pour les femmes.
- En agriculture aussi... En 2010, 28% des agricultrices nouvellement installées ont bénéficié de la Dotation Jeune Agriculteur contre 39% pour leurs homologues masculins.

Les femmes sont confrontées à des obstacles récurrents, parmi lesquels :

- Des stéréotypes et des représentations sociales figées sur l'entrepreneuriat, les métiers et les compétences professionnelles.
- Une articulation souvent compliquée entre temps professionnel, social et familial.
- Un manque de confiance en soi, voire une autocensure face aux assignations sociales, au poids des préjugés... Alors que les femmes sont plus diplômées en moyenne que les hommes en milieu rural !

Cette action s'inscrit dans le Plan régional de développement de l'entrepreneuriat des femmes, porté par la Région Midi-Pyrénées, la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, la Direccte et la Caisse des Dépôts.

